

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL DU PAYS DU LUNEVILLOIS

SEANCE DU 04 mars 2015

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 17 Présents : 11
Votants : 11
Nombre de suffrages exprimés : 11
Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

L'an deux mille quinze, le 04 mars, les représentants du Bureau syndical du Pays du Lunévillois, légalement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, au siège du syndicat mixte du Pays du Lunévillois sous la Présidence de Monsieur Hervé BERTRAND.

Etaient présents :

M. ARNOULD Philippe, M. BIENTZ Guy, M. BERTRAND Hervé, M. COLIN Philippe, M. de GOUVION SAINT CYR Laurent, M. DUJARDIN Bruno, M. GELLENONCOURT Laurent, M. GENAY François, M. GEX Christian, M. MARTIN Jean-Paul, M. MULLER Bernard,

Etaient excusés :

M. BOUCAUD Christian, Mme FALQUE Rose-Marie, M. LAMBLIN Jacques, M. MARCHAL Michel, M. MERCIER Thierry, M. SONREL Christophe.

A été nommé comme **secrétaire de séance** : M. GEX Christian

2015-012

Date de convocation
26/02/2015

notification du marché public D'ACCOMPAGNEMENT DANS L'ELABORATION DU PROJET DE TERRITOIRE ET DE LA CANDIDATURE LEADER 2014-2020

Date d'affichage

23 MARS 2015

Sur proposition de Monsieur le Président et vu son rapport,

Le bureau syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité:

- **Autorise** le Président à notifier le marché d'accompagnement à l'élaboration du projet de territoire et à la candidature LEADER 2014-2020 au cabinet ARGOS, conformément à l'offre de prestation présentée dans son acte d'engagement en date du 02 mars 2015.
- **Autorise** le Président à signer tous les pièces utiles à la réalisation de ce marché.
- **Précise** que les crédits sont inscrits au budget primitif 2015.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le :



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Lunéville le 9 mars 2015

Le Président
Hervé BERTRAND

